

**CONVENTION DE STAGE DANS LE CADRE
DU CERTIFICAT D'APTITUDE PROFESSIONNELLE
ACCOMPAGNANT EDUCATIF PETITE ENFANCE (AEPE) EN ILE-DE-FRANCE**

Session 2021

Cette convention est établie entre (ci-dessous) intervenants intervenant(s) après et/ou dans le cadre de la formation (DASE) et d'un organisme de service à la personne agréé offrant des prestations de garde d'enfants.

Le présent document a pour objet le rattachement à une période de formation et d'observation dans un établissement et service d'accueil de la petite enfance, à caractère social, sanitaire, éducatif ou culturel de jeunes enfants (JAE), programmée à caractère social, sanitaire, éducatif ou culturel pour un maximum de 21,5 semaines, sous son habilitation accordant des places enfants de moins de 3 ans (primaire, maternelle, jardin d'enfants) (Arrêté du 22 février 2017 portant définition du certificat d'aptitude professionnelle accompagnant le diplôme de technicien supérieur).

ENTRE

CADRE 1 LE STAGIAIRE AGISSANT EN SON PROPRE NOM

Nom :
 Prénoms :
 Né(e) le :
 Adresse :
 Code postal : Ville : Téléphone :
 Courriel : @

ET

CADRE 2 LA STRUCTURE D'ACCUEIL

Nom :
 Adresse :
 Téléphone :
 Courriel :
 Responsable p.e. (Nom et prénom du Directeur) :

De au De au
 De au De au
 De au De au

Il a été convenu ce qui suit :

Article 1 : La présente convention règle les conditions de stage du candidat désigné dans le cadre 1.

INSCRIPTIONS, INFORMATION ET PREPARATION

CAP AEPE - Convention de stage - Session 2021

1 DOCUMENT

- Publié le
23 octobre 2020

Vous pouvez télécharger ci-dessous la convention de stage pour le CAP Accompagnant éducatif petite enfance (AEPE), session 2021.



CAP AEPE 2021 - Convention de stage
(DOCX, 26Ko)

📄 TÉLÉCHARGER ([HTTPS://SIEC.EDUCATION.FR/INDEX.PHP?ID=DUMPFIL&T=F&F=...](https://siec.education.fr/index.php?ID=DUMPFIL&T=F&F=...))